

Déclaration de la FSU CDEN du 5 mai 2020

Monsieur le Préfet,

Madame la vice-présidente du Conseil Départemental,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Avant de commencer, nous déplorons une nouvelle fois que notre ministère ne soit pas en mesure de proposer des outils de connexion dignes de ce nom en 2020 permettant à tous les membres du CDEN de pouvoir y participer ? Les enseignants et les parents ont dû déployer des trésors d'ingéniosité pour parvenir à communiquer, les collègues ont produit des séances de classe virtuelle avec parfois 25 élèves, en utilisant leurs outils informatiques personnels... Et en ce qui nous concerne nos instances sont tenues de se réunir en effectif réduit. Y aurait-il réelle incapacité ou manque de volonté de la part du ministère de fournir à notre administration des services à la hauteur des enjeux du moment ?

Mesdames et messieurs, nous ne vivons pas une crise mais une épreuve collective qui engendre une catastrophe sanitaire, sociale, humaine et économique. Economie, finance, les maitres mots de notre modèle libéral. C'est le seul schéma que nos dirigeants connaissent : croissance, argent, pouvoir, richesse...

Pourtant si cette crise doit nous apprendre quelque chose, c'est que le monde d'après dont on parle tant en ce moment, ne doit pas surtout pas ressembler au monde d'avant! S'il y a une richesse à mettre en valeur, c'est la richesse humaine, la richesse des oubliés, des invisibles! Richesse des services publics que l'on découvre comme par magie! Richesse de notre hôpital public massacré depuis tant d'années par les mêmes qui l'encensent aujourd'hui! Richesse de tous ces petits fonctionnaires qui bossent et qui portent au cœur les valeurs de partage et de don de soi pour autrui! Richesse des enseignants, lesquels, malgré un ministre et une hiérarchie aux abois, continuent de faire tourner, seuls la machine Ecole! Richesse de tous ces hommes et ces femmes, petits salariés, qui construisent, entretiennent et nourrissent le pays!

Dans ce contexte, la solidarité doit reprendre tout son sens, en particulier avec tous ceux qui continuent de faire marcher le pays. Applaudir, chanter, c'est ce que l'on peut faire par exemple tous les soirs à 20h à la fenêtre, pour soutenir les soignants en manque cruel d'équipements entre autres. Pourtant, Il faut se rappeler que ces soignants qui manifestaient il y a quelques temps pour demander davantage de moyens étaient violemment réprimés par la maréchaussée.

Bref, nous devons penser à celles et ceux qui souffrent, dans leur chair, leur tête, pour des vies perdues, celles et ceux qui souffrent de frigos trop vides, de travail perdu, d'espoir perdu, ... Impossible de se projeter...

Se projeter, il faut pourtant le faire... et plus vite qu'on le veut... Il faut par exemple se projeter très vite pour la réouverture des établissements scolaires. Aussitôt déconfinés, reprise des écoliers! Dans

l'attente de cette reprise, nous nous interrogeons et nous vous interrogeons, monsieur l'Inspecteur d'Académie, monsieur le Préfet, mesdames et messieurs les élus.

En effet, les annonces du Premier ministre n'ont pas rassuré la communauté scolaire. Le plan comporte des zones d'ombre, beaucoup de contradictions et des décisions inquiétantes. Sans tenir compte de l'avis du Conseil scientifique et des recommandations sanitaires de plusieurs instituts de recherche, le gouvernement a confirmé une rentrée progressive des écoles dès le 11 mai sur la base du volontariat des familles avec le seul maigre garde-fou sanitaire de masques pour les personnels enseignants.

Alors que dans la vie publique, les regroupements seront limités à 10 personnes, les classes pourront accueillir jusqu'à 15 élèves. Or, nous le savons tous, un tel effectif rendra impossible la distanciation physique nécessaire à la protection des élèves et des personnels. 15 élèves, c'est inenvisageable, particulièrement en maternelle mais aussi dans les classes élémentaires, et même dans les collèges. Quant au port du masque par les personnels, il n'est évoqué que lorsque la distanciation physique avec les élèves n'est pas possible. Rien n'est dit sur le dépistage dans le cas particulier du retour à l'école.

Concernant la mise en œuvre concrète, nous déplorons une nouvelle fois les propos du 1^{er} ministre qui renvoie tout au niveau local de la DSDEN, des collectivités, des chefs d'établissements et pire encore des directrices et directeurs, qui ne sont, rappelons-le, pas fonctionnaires d'autorité. Le choix de ne rouvrir l'école qu'aux plus jeunes, de la maternelle à la 5ème, démontre que la question des inégalités scolaires n'est qu'un prétexte pour servir le seul intérêt économique : celui d'une reprise de l'activité des parents pour relancer la machine économique. Ajoutons à cela que tous les parents ne seront pas soumis à l'obligation scolaire et que certains pourront ainsi faire le choix de ne pas imposer à leurs enfants un retour à l'école dans ces conditions, là où d'autres y seront contraints professionnellement, sans autres moyens de garde et sans possibilité de télétravailler. L'objectif de justice sociale et de l'intérêt des élèves n'est assurément pas celui qui a guidé les choix du gouvernement.

Dans le contexte actuel, nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour exiger que la réouverture des écoles les ne se fasse que dans le strict respect des conditions de sécurité sanitaire, avec de la protection des élèves et des personnels et de la prise en compte de leurs conditions de travail. En particulier, nous tenons à réaffirmer que :

- compte tenu du niveau prévu de circulation du virus, de l'avis du Conseil scientifique, du peu de temps disponible pour organiser la réouverture et du niveau actuel d'impréparation, la date du 11 mai apparaît comme prématurée et doit être repoussée à plus tard
- les équipes doivent disposer du temps nécessaire et à minima d'une semaine pour mener à bien la concertation avec les différents partenaires de l'école, l'élaboration et la mise en œuvre des modalités de réouverture ou pas
- les équipes des établissements scolaires doivent bénéficier d'une formation sur les gestes de sécurité sanitaire
- le moment venu, si cela est possible, la réouverture des écoles devra s'opérer progressivement, par niveaux, par demi-journée, en repoussant le retour des élèves de maternelle et assurer un accompagnement psychologique des élèves et des personnels
- compte tenu des contraintes de distanciation physique, les groupes classes doivent être limités à 5 élèves en maternelle et à 10 en élémentaire et au collège.
- pour chaque établissement scolaire, un plan de réaménagement des espaces classes, de déplacement dans les locaux, d'organisation des entrées et sorties, des récréations, des passages aux toilettes, compatible avec le respect strict de la distanciation physique doit être élaboré et mis en œuvre sans engager la responsabilité des directions d'école.

- élèves et enseignants doivent pouvoir appliquer les gestes barrière et se laver les mains aussi souvent que nécessaire. Cela pose la question des points d'eau, savon, serviettes et mouchoirs jetables et gel hydro alcoolique en distributeurs en quantité suffisante
- des masques agréés en quantités suffisantes doivent être mis à disposition de tous les personnels pour un éventuel port en continu
- les services municipaux et du CD doivent être en capacité de procéder à la désinfection des locaux et du matériel, aussi souvent que nécessaire, en particulier des toilettes et à minima deux fois par jour
- une attention particulière doit être portée à l'accueil des élèves en situation de handicap et des modalités d'accompagnement par les AESH dans le cadre des gestes barrière
- la fermeture de l'école doit être prononcée dès lors qu'un cas de contamination y est détecté et un plan d'action de suivi clairement prédéfini par les structures médicales
- avant toute reprise, le protocole sanitaire pour la réouverture des écoles et des Eple doit être validé par les autorités scientifiques et médicales. Ce n'est que dans un second temps qu'un travail pourra s'engager avec les enseignants, les parents et les élus pour le décliner localement et le soumettre à l'approbation des conseils d'école et des CA.
- Nous attendons aussi vos réponses nécessaires sur les questions de restauration scolaire et des transports scolaires

S'agissant des personnels des écoles, nous souhaitions également souligner les points suivants:

- Aucun-e enseignant.e ne doit être en situation d'accueillir des groupes d'élèves en présentiel tout en poursuivant la continuité pédagogique en distanciel, nous exigeons le respect des ORS.
- les personnels vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables doivent bénéficier du travail à distance ou d'une ASA durant toute la période de crise sanitaire
- les personnels ne disposant d'aucun moyen de garde pour leurs propres enfants doivent bénéficier du travail à distance ou d'une ASA
- le fait d'avoir contracté le COVID-19 doit être reconnu comme imputable au service pour tous les personnels exerçant au sein des établissements scolaires ; Au vu de l'impréparation, l'ensemble de ces conditions ne semblent pas pouvoir être réunies le 11 mai. Nous le réaffirmons, c'est la santé de tous et toutes qui doit guider la décision de réouverture et non la volonté de relancer l'économie.

La liste des questions et des problèmes à soulever est loin d'être exhaustive ! Mais vous l'aurez compris, le 11 mai, pour nous c'est NON !

Ni culpabilité, ni sacrifice! L'honnêteté aurait du prévaloir, en actant, pourquoi pas, le besoin de garderie pour certains enfants, comme cela était le cas pour ceux des personnels soignants. Car si l'école à la maison ce n'est pas l'école, l'école sous déconfinement, ce ne sera pas l'école non plus, arrêtez et arrêtons de nous mentir! Pour cette raison, et au vu du caractère très progressif de la réouverture éventuelle des établissements, nous exigeons que les objectifs pédagogiques soient clarifiés pour cette période. De même, nous demandons toujours l'annulation de l'oral de l'épreuve anticipée de français de Première, qui au vu des conditions actuelles ne peuvent pas se dérouler dans des conditions satisfaisantes, tant d'un point de vue sanitaire que pédagogique.

Aussi, la SNUipp-FSU a déposé une alerte sociale à compter du 11 mai, les enseignants du 1^{er} degré étant les premiers à reprendre et, afin d'éviter tout retour précipité, nous accompagnerons les

enseignants et enseignantes sur les modalités d'usage du droit de retrait et du droit d'alerte dès lors qu'ils et elles estimeront que les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas remplies dans les écoles.

Enfin, les effets scolaires et sociaux du confinement doivent donner lieu à un plan d'urgence pour la rentrée en septembre (moyens, aménagement des programmes etc.) ce que le ministre semble oublier dans sa réflexion. Nous exigeons toujours un moratoire sur les suppressions de postes car les élèves auront besoin de réponses pédagogiques et de soutien scolaire notamment les populations fragiles.

La FSU, avec d'autres organisations est signataire de l'appel «Plus jamais ça, Construire le jour d'après». C'est nécessaire, non pas pour quelque dogmatisme que ce soit, mais tout simplement pour notre survie. La pandémie qui se répand dans le monde entier révèle de manière tragique les dérèglements du capitalisme néolibéral et productiviste ainsi que les dysfonctionnements de l'actuelle gouvernance mondiale. Le schéma qu'on nous impose ne peut pas et plus fonctionner. Le peuple en est la victime, les classes dirigeantes en sont les coupables! Pour que le jour d'après ne ressemble pas au jour d'avant, en pire, pour qu'on ne fasse pas payer la facture encore une fois aux mêmes, la FSU, ses partenaires, les salariés, les jeunes, les retraités et les privés d'emploi continueront de construire les luttes nécessaires pour gagner des nouveaux droits sociaux.